

**LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATES AU SECOND TOUR  
DE L'ELECTION LEGISLATIVE  
DE LA 5<sup>ème</sup> CIRCONSCRIPTION DE HAUTE-SAVOIE**

**Madame la Candidate à l'élection législative de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Hte-Savoie,**

Vous êtes candidate à l'élection législative de la 5<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Savoie. Vous avez été désignée par les électeurs pour participer au second tour.

L'actualité locale a remis sur le devant de la scène le débat public relatif à la pratique du jetski sur le Léman, côté français de par l'annulation de l'arrêté du Préfet du 11 décembre 2014.

Après l'annulation de l'arrêté de 1989 par de la cour administrative de Lyon, nous nous étions mobilisés : nous avons rassemblé plusieurs dizaines d'associations pour constituer un collectif « LE LEMAN SANS JETSKI ». Nous avons organisé une pétition qui en quelques semaines avaient réuni plus de 6000 signatures. Plus de 500 personnes avaient manifesté le 10 décembre 2014 à Thonon pour remettre notre pétition au Sous-Préfet.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons à la case départ avec le même dilemme : soit favoriser quelques investisseurs de loisirs, soit préserver l'environnement, les autres activités nautiques et le secteur professionnel de la pêche.

Vous serez peut-être dans une semaine la députée de notre circonscription. Comment vous positionnez-vous par rapport à cette question du « jetski sur le Léman ? Quelles mesures prendrez-vous pour donner suite ?

C'est d'ailleurs aussi par la voie législative ou ministérielle qu'il faudra agir assez rapidement pour différencier les différentes catégories de véhicules nautiques à moteur selon leur taille, leur puissance et permettre une réglementation adaptée prenant en compte la spécificité des jetskis comme l'ont légiféré nos voisins suisses.

Chacune des associations signataires portera vos réponses sur son site propre et le collectif « NON AU JETSKI SUR LE LEMAN » contactera au plus tôt les médias locaux pour faire état de votre position.

Compte-tenu du temps très limité avant le second tour du 18 juin, nous vous serions reconnaissants d'une réponse très rapide. Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame la Candidate, l'expression de nos sentiments respectueux.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette présente demande. Nous vous prions de croire, Madame la Candidate, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

**Le Collectif « Le LEMAN SANS JETSKI »**

Pêcheurs Professionnels (AAIPPLA), Pêcheurs amateurs (APALLF), Association de Sauvegarde du Léman (A.S.L), « Le Lac Pour Tous », Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA), Association « Littoral Action commune » (L.A.C.), « Les Amis de Rives », Mouvement des Citoyens du pays d'Evian pour un territoire solidaire et durable (MouvE), Les Amis de la Nature,.....